



PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS) (COMPOSANTE REGIONALE)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

AMI N° 0000013 /SE/SEA/UAM-AFC/P2-P2RS/SPM du 26 JUIL 2024

Sélection d'un Consultant Individuel pour l'élaboration du manuel de procédures standard de gestion des projets de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) y compris la formation des utilisateurs.

Secteur : **Agriculture-sécurité alimentaire**

N° d'identification du Projet : **P-Z1-C00-072**

Référence de l'Accord de financement : **Don n°2100155042220 du 13 mars 2023.**

1. Le Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût de la Composante régionale du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) ; et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de Consultant Individuel pour l'élaboration du manuel de procédures standard de gestion des projets de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte y compris la formation des utilisateurs.

2. L'objectif global est d'élaborer un manuel de procédures standard de gestion des projets de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte y compris la formation des utilisateurs.

Il s'agit spécifiquement de :

- Caractériser le statut d'un Projet GMV (le label projet GMV) ;
- Identifier clairement le système de gestion hiérarchique du projet ainsi que son système de S&E ;
- Caractériser les domaines d'intervention du projet GMV ;
- Identifier le mode de gestion financière du projet ;
- Définir les conditions d'identification des sous projets éventuels.

3. Le (a) Consultant (e), individuel(le) chargé de l'élaboration du manuel de procédures standard de gestion des projets de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte y compris la formation des utilisateurs sera placé (e) sous la supervision du Service Planification Suivi évaluation de l'APGMV et en étroite collaboration avec la coordination de la Composante régionale du P2-P2RS.

Les missions du consultant seront de :

- Caractériser et définir la structuration d'un projet sous le label Projet GMV ;
- Définir le domaine et la zone d'intervention d'un projet GMV dans le contexte actuel de changement climatique ;
- Définir le mode de gestion et de S&E des projets GMV ;
- Définir une stratégie de priorisation des projets GMV dans les pays ;
- Définir clairement le rôle des structures nationales et de l'APGMV dans la gestion des projets GMV ;
- Définir les types de sous projets identifiés et les modalités de financement y afférant ;
- Définir le mode de gestion financière des projets GMV ;
- Effectuer la formation des utilisateurs de la GMV ;
- Produire la version finale du manuel intégrant les amendements.

Les Livrables attendus de la mission sont :

- Une note méthodologique de compréhension et d'exécution de la mission qui sera validée en début de mission ;
- Un rapport de démarrage qui présentera la compréhension de la mission, les activités en matière de collecte de données et d'échanges avec les structures concernées et les suggestions relatives à l'exécution de la mission. Ce rapport sera soumis dans un délai maximum de 5 jours à compter de la date de notification des prestations ;
- Le rapport provisoire du manuel de gestion des projets GMV sera déposé 21 jours après celui du rapport du démarrage ;
- Le Rapport final sera déposé 3 jours après les observations de l'APGMV et de l'URGP. Il constituera la version définitive du manuel de gestion des projets GMV. Cette version finale après approbation de l'APGMV sera soumise à l'avis de non-objection de la Banque ;
- La version définitive du Manuel (en Français et Anglais) sera livrée en version électronique et en copie dure.

La durée de la mission est estimée à 30 jours ouvrables.

4. Le consultant doit avoir le profil suivant :

- Avoir un Diplôme de niveau BAC+5 dans les domaines des sciences agronomiques, sciences économiques et de gestion, sciences de la terre ou des sciences humaines ;
- Justifier d'une expérience d'au moins quinze (15) ans en gestion ou suivi évaluation de projet ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires d'élaboration de manuel de gestion de projets au cours des dix (10) dernières années ;
- Avoir une capacité d'analyse et de gestion des projets et programmes ;
- Avoir une bonne maîtrise du Français et une connaissance de l'Anglais.

5. Le Secrétaire exécutif du CILSS invite à présent les consultants individuels qualifiés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission.

Les dossiers de manifestation d'intérêts ou de candidature des Consultants devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Secrétaire Exécutif du CILSS et portant en objet le titre du poste et les références de l'avis à manifestation d'intérêt ;
- Un curriculum vitae (CV) récent, daté et signé, comportant les informations sur leurs formations académiques, expériences, compétences et capacités démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission ;
- Les copies du diplôme, des attestations de travail et des attestations de formation justifiant les qualifications générales du consultant pertinentes pour la mission ;
- Un tableau spécifique de présentation des missions similaires réalisées par les Consultants (élaboration de manuel de procédures de gestion de projets) : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client, (iii) le nom du bailleur du projet ; (iv) le pays de réalisation de la mission, (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (vi) le montant du contrat et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- Les copies des attestations de bonne exécution des missions similaires réalisées attestant les compétences du Consultant pour la mission.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque, édition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'examen des manifestations d'intérêts.

La sélection sera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences de diplôme et d'expériences requises au niveau du profil du Consultant ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
I – Qualifications Générales	30
Diplôme <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme (BAC+5) dans les domaines des sciences agronomiques, sciences économiques et de gestion, sciences de la terre ou des sciences humaines. 	10
Expérience générale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir au moins quinze (15) ans en gestion ou suivi évaluation de projet : <ul style="list-style-type: none"> • Quinze (15) ans d'expérience : 18 points 	20

Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
<ul style="list-style-type: none"> Plus de quinze (15) ans d'expérience : 0,25 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 2 points 	
II – Adéquation pour la mission	70
<ul style="list-style-type: none"> Expérience de mission similaire : Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires d'élaboration de manuel de gestion de projets au cours des 10 dernières années. - Elaboration de trois (3) manuels de gestion de projet : 60 points - Plus de trois (3) manuels élaborés : 1 point supplémentaire par manuel complémentaire élaboré dans la limite de 08 points 	68
<ul style="list-style-type: none"> Connaissances linguistiques : 2 points - Bonne maîtrise du français : 1 point - Bonne connaissance de l'anglais : 1 point 	2
Total	100

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **Secrétariat Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, bâtiment annexe, porte n°505, de 8 à 16 heures.**

Les expressions d'intérêts rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **23 AOÛT 2024** à 10 heures et porter expressément la mention « **Sélection d'un Consultant individuel pour l'élaboration du manuel de procédures standard de gestion des projets de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte y compris la formation des utilisateurs** » :

À l'attention : Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)
 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, Rez-de Chaussée, porte n°114
 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso
 Tél : 00226 25 49 96 00
 A : frederic.conseiga@cilss.int
 Copie à : pse.apgmv@grandemurailleverte.org; geraldine.gnankambary@cilss.int
 et hinsa.adamou@cilss.int

Le Secrétaire exécutif



Dr Abdoulaye Mohamadou